

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

76/21319/1430319

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SAS NEXIRA

129 CHEMIN DE CROISSET CS 94151
76021 ROUEN CEDEX 3
FRANCE

Site contrôlé

NEXIRA
Route de NEUFCHATEL, 76440, SERQUEUX -
FRANCE

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01
Lieu dit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

IMPORTATION, PRÉPARATION

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
 - production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits

Ingrédients pour préparations alimentaires

Fibregum bio	Biologique
Fibregum bio L	Biologique
Gomme arabique (var Sénégal et Seyal) (concassée)	Biologique
Gomme arabique (var Sénégal et Seyal) (vrac)	Biologique
INAVEA Essential	Biologique
INAVEA Essential G	Biologique
INAVEA Original	Biologique
INAVEA Original LOW WATER ACTIVITY	Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

02/08/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **06/07/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

76/21319/1430319

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SAS NEXIRA

129 CHEMIN DE CROISSET CS 94151
76021 ROUEN CEDEX 3
FRANCE

Site contrôlé

NEXIRA
Route de NEUFCHATEL, 76440, SERQUEUX -
FRANCE

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01
Lieu dit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France

Ingrédients pour préparations alimentaires

Instantgum AA Organic
Poudre de figues de Barbarie Cacti-Nea Clear
Superstab AA Organic
Thixogum S Organic

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

02/08/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **06/07/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

